



RECU EN PREFECTURE

Le 27 mai 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210520-D006429H-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 20 mai 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 mai 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

**Étaient présents à la CCI :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 6), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 5), M. Damien HUGUET, Mme Marie LAMBERT, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE

**Étaient présents en visio-conférence :** Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Julie CHETTOUH, M. Benoît CYPRIANI, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Aurélien LAROPPE, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, M. Thierry PETAMENT, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Sylvie WANLIN

**Secrétaire :** M. Cyril DEVESA

**Étaient absents :** M. Philippe CREMER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie ZEHAF

**Procurations de vote :** M. Guillaume BAILLY à M. Ludovic FAGAUT (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. François BOUSSO, Mme Julie CHETTOUH à M. Sébastien COUDRY, M. Benoît CYPRIANI à Mme Claudine CAULET, Mme Lorine GAGLILOLO à M. Anthony POULIN, M. Pierre-Charles HENRY à M. Maxime PIGNARD (jusqu'à la question n° 4 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE à Mme Annaïck CHAUVET, M. Aurélien LAROPPE à M. Nathan SOURISSEAU, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Maxime PIGNARD, Mme Carine MICHEL à Mme Juliette SORLIN, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Damien HUGUET, M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Frédérique BAEHR, Mme Sylvie WANLIN à M. Yannick POUJET, Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI

**OBJET :** 6. Candidature de la Ville de Besançon à la labellisation Cit'ergie Gold - Plan d'Actions "Besançon agit pour le Climat" 2021 - 2026

Délibération n° 2021/006429

## Candidature de la Ville de Besançon à la labellisation Cit'ergie Gold - Plan d'Actions « Besançon agit pour le Climat » 2021 - 2026

**Rapporteur : Mme Annaïck CHAUVET, Adjointe**

	Date	Avis
Commission n° 2	05/05/2021	Favorable unanime (1 abstention)

### Résumé :

En 2012, la Ville de Besançon a été la première collectivité française à recevoir le niveau Cit'ergie Gold du label. Ce label, qui reconnaît au niveau européen la qualité des actions en matière de politique Air Energie Climat lui a été renouvelé en 2016 pour une durée de 4 ans. Ce rapport a pour objet de présenter le programme d'actions 2021-2026 intitulé « Besançon agit pour le climat » que la Ville mettra en œuvre dans le cadre de sa candidature au renouvellement du label Cit'ergie Gold.

Depuis 2007, la Ville s'est impliquée dans la démarche Cit'ergie, appellation française du label « European Energy Award », le label Cit'ergie évalue les collectivités sur les actions qu'elles conduisent dans le cadre de leurs compétences propres et dans leur sphère d'influence sur la thématique Climat Air Energie.

En 2012, la Ville de Besançon a été la première collectivité française à recevoir le niveau Cit'ergie Gold du label, le niveau le plus élevé. Ce label lui a été renouvelé en 2016 pour une durée de 4 ans.

En 2021, 219 collectivités françaises sont engagées dans cette démarche couvrant près de 24 millions d'habitants. 5 ont atteint le niveau Gold (CU de Dunkerque - les villes de Grenoble, Echirolles et Lorient). Au niveau européen essentiellement en Autriche, Suisse, Allemagne, Luxembourg et Italie, il existe 170 collectivités gold.

Le dossier de candidature de la collectivité est analysé sur la base de ses compétences propres et de sa capacité d'influence autour de 6 axes thématiques : *le développement territorial - le patrimoine de la collectivité - l'approvisionnement énergétique, la gestion de l'eau et des espaces verts - la mobilité - l'organisation interne - la communication, la coopération.*

Le label distingue trois niveaux de performances : le label Cap Cit'ergie si la Collectivité a réalisé 35 % de son potentiel d'actions, le label Cit'ergie avec 50 % (niveau obtenu par GBM) et enfin le label Cit'ergie Gold avec 75 %.

### **Bilan depuis 2016**

La Stratégie Climat Air Energie de la Ville de Besançon votée en 2016, a permis la mise en œuvre de nombreuses actions et notamment celles dans les domaines suivants :

- **Développement territorial** : les objectifs de performances énergétiques dans les nouveaux Eco-quartiers (Vauban, Saint-Jacques, Viotte et Vaïtes) avec un approvisionnement énergétique à partir de 40 % d'énergie renouvelable (bois énergie, géothermie, solaire...) et une consommation réduite de 20 % par rapport à la réglementation thermique en vigueur sur les constructions neuves.
- **Patrimoine de la collectivité** : le plan de rénovation de plusieurs gymnases (Saint-Claude, Orchamps, Malcombe, Montboucons, annexe du Palais des sports) et des bâtiments approchant ou atteignant 100 % d'énergies renouvelables (Ecole Jules Ferry - pôle des tilleuls)
- **Approvisionnement énergétique et gestion des espaces verts** : l'étude sur le schéma directeur des réseaux de chaleur et les actions menées sur la biodiversité (projet Brossolette, expertise avifaune et chiroptères sur les rénovations de gymnases...)
- **Mobilité** : le Plan de déplacement de l'Administration et le partenariat avec Citiz

- **Organisation interne** : la mise en place du SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Environnementalement Responsable)
- **Communication et coopération** : la mission de lutte contre la précarité énergétique (réalisation de diagnostic socio-technique chez les ménages en difficultés par la Direction de la Maîtrise de l'Energie, distribution de petit matériel économe en eau et énergie).

Ces actions et d'autres encore menées jusqu'à ce jour, permettent à la Ville de Besançon de **candidater pour la troisième fois au label Cit'ergie Gold avec un score prévisionnel de 79 %.**

<b>Objectifs</b>	<b>Objectifs 2020</b>	<b>Résultats 2019</b>	<b>Remarques</b>
Baisse des consommations d'énergie	- 15 % entre 2008 et 2020	- 15,6 %	- 3 % supplémentaires avec la rénovation des 4 gymnases à l'été 2021
Baisse des émissions de gaz à effet de serre	- 40 % entre 2008 et 2020	- 34 %	Les projets biomasse envisagés ont été gelés jusqu'à la validation du Schéma Directeur du chauffage urbain de GBM limitant la progression
Taux d'utilisation d'énergies renouvelables (produites localement et achetées)	32 %	33,3 %	Environ 20 % de plus prévus en 2021 avec la bascule vers une fourniture d'électricité 100 % renouvelable

Avec l'évolution de la CAGB ces dernières années et en particulier avec la transformation en Communauté Urbaine, la Ville a vu une partie importante de ses compétences transférées : l'habitat, les transports, les réseaux de chaleur...

Cependant, elle souhaite renforcer son niveau d'engagement en proposant un nouveau plan d'actions intitulé « **Besançon agit pour le climat** » qui sera mis en œuvre sur les 5 prochaines années :

**Objectifs du programme d'actions « Besançon agit pour le climat »**

Les trois finalités de la politique Climat Air Energie de la Ville de Besançon sont les suivantes :

- Faire du développement durable un atout majeur dans la vie quotidienne des besançons.e.s, entreprises, écoles, commerces...
- Développer des outils participatifs
- Créer et animer une dynamique collective.

Des objectifs quantifiés pour 2026 (durée du plan d'actions Citergie) et 2030 sont établis spécifiquement pour le patrimoine de la Ville de Besançon en matière de consommation d'énergie et d'émission de Gaz à Effet de Serre (GES).

<b>Objectifs</b>	<b>2026</b>	<b>2030</b>
Baisse de la consommation d'énergie par rapport à 2019	- 20 %	- 30 %
Baisse des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2019	- 20 %	- 35 %
Taux d'utilisation d'énergies renouvelables (produites localement et achetées (électricité))	60 %	68 %

Au niveau du territoire, la Ville s'inscrit dans la démarche et les objectifs du Plan Climat Air Energie de Grand Besançon Métropole.

Pour mémoire, à l'échelle de Grand Besançon Métropole, la situation en matière de consommation d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre (GES) est contrastée ces dernières années. Si les consommations ont baissé dans le secteur résidentiel, elles ont augmenté dans les transports.

Le bilan des GES est plus favorable avec le report du fioul vers le gaz naturel et l'électricité qui réduit les émissions nettes de CO<sub>2</sub>.

Les objectifs de réduction de consommation d'énergie fixés par le PCAET sont résumés ci-dessous.

Année de référence : 2016	2025	2035	2050	Actions principales
Agriculture	- 7 %	- 15 %	- 25 %	Changement des pratiques
Transport	- 14 %	- 30 %	- 54 %	Eco-conduite ; report modal ; télétravail ; covoiturage ; progrès technique ; report du fret sur rail et autoroute
Résidentiel	- 15 %	- 33 %	- 58 %	Rénovation BBC (2 800 logements / an) : plateforme rénovation, tiers financement ; sobriété
Tertiaire	- 10 %	- 20 %	- 36 %	Rénovation de 50 % des bâtiments ; sobriété
Industrie	- 8 %	- 17 %	- 30 %	Changement de process ; écologie industrielle
Déchets	- 36 %	- 42 %	- 51 %	Economie circulaire, process, éducation
<b>Total</b>	<b>- 14 %</b>	<b>- 28 %</b>	<b>- 50 %</b>	

### Les grandes orientations du programme

La Ville a choisi de décliner sa politique Climat-Air-Energie autour de 8 axes thématiques :

#### **1. Aménagement territorial et Habitat**

Le PLUi et le PLH sont des compétences de GBM. La Ville souhaite néanmoins se montrer exemplaire, ainsi pour ses nouvelles zones d'aménagement, des objectifs en terme de performance énergétique et d'utilisation d'ENR ont été fixés. Sur l'habitat, elle déploie des programmes spécifiques pour participer aux objectifs ambitieux de GBM (Ex : faire du quartier Planoise un éco-quartier).

La rédaction d'un guide ou référentiel encouragera les porteurs de projets à bien intégrer les éléments réglementaires voire à aller au-delà en matière d'adaptation aux changements climatiques comme le fait la Ville dans ses propres projets.

#### **2. Approvisionnement énergétique et Energie Renouvelable**

Pour déployer la production d'énergie renouvelable, la Ville de Besançon souhaite développer plusieurs sources d'ENR, comme par exemple, le solaire en créant une société de projet photovoltaïque, le bois énergie en étendant son réseau de chaleur, l'hydroélectricité en travaillant avec VNF et la géothermie ou la biomasse, chaque fois que ce sera possible.

#### **3. Patrimoine de la collectivité**

C'est un axe où la Ville veut être exemplaire. Depuis 1985, la Ville œuvre sur les actions de maîtrise de l'énergie, depuis 2008, ses consommations ont diminué de 15 % et la part de GES de - 34 %. Ces prochaines années elle veut aller plus loin sur la rénovation de son patrimoine en allouant notamment une enveloppe nouvelle de plus de 60 M€ pour la rénovation de ses écoles et crèches sur la durée du mandat pour transformer durablement le bâti.



#### 4. Biodiversité - Espaces verts - Forêts

Depuis cette année, la Ville met en place des actions de lutte contre les fortes chaleurs. Elle a décliné sur plusieurs années un vaste programme de désimperméabilisation et de végétalisation des cours d'écoles, des espaces sportifs et des espaces des places publiques. En 2021, le budget alloué est de près d'1 M€.

#### 5. Mobilité

Bien que la compétence soit à Grand Besançon Métropole, la Ville de Besançon souhaite contribuer sur son territoire à avoir une mobilité moins carbonée, elle s'engage à participer au développement de véhicules électriques ou autres énergies (hydrogène) et à continuer le développement des infrastructures pour favoriser les modes doux.

#### 6. PDA et organisation interne

La Ville de Besançon œuvre pour la mobilisation de ses agents sur les questions Climat Air Energie. Un Département Transition écologique a été créé, il aura un rôle transversal pour impliquer l'ensemble des directions. Le plan de déplacement de l'administration (PDA) évolue régulièrement avec toujours les principaux objectifs : inciter les personnels à recourir davantage aux transports en commun, au vélo, au covoiturage ou à la marche à pied et réduire l'impact environnemental des déplacements.

#### 7. Coopération territoriale

Besançon souhaite pérenniser ses coopérations avec d'autres collectivités locales nationales ou internationales. Son expérience technique peut être un support pour les autres communes de GBM, comme en région BFC ou au niveau national. Elle veut soutenir les initiatives locales en partageant ses retours d'expérience avec les communes du Grand Besançon. Elle participe régulièrement aux échanges et travaux d'AMORCE, de France Urbaine ou de la FNCCR.

#### 8. Concertation et Communication

Besançon veut faire du développement durable un atout majeur dans la vie quotidienne des Bisontins.

Ainsi un Agenda 2030 sera défini dans les prochaines années : la démarche Cit'ergie en constituera le socle pour la transition énergétique. Une démarche participative sera également au cœur de cette nouvelle stratégie de développement durable.

#### Calendrier prévisionnel de la labélisation

- Envoi du dossier à la commission nationale du label : fin avril 2021 (provisoire) et fin mai (définitif)
- Décision de la Commission Nationale de label : 1<sup>er</sup> juillet 2021
- Décision de la Commission Européenne du label : Novembre 2021

**A l'unanimité des suffrages exprimés (11 abstentions), le Conseil Municipal :**

- approuve le programme d'actions 2021-2026 « Besançon agit pour le climat »,
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à demander le label Cit'ergie Gold.

Rapport adopté à l'unanimité

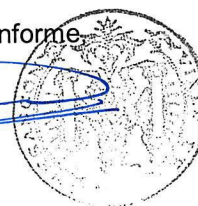
Pour : 43

Contre : 0

Abstentions : 11

Ne prennent pas part au vote : 0

Pour extrait conforme  
La Maire,  
  
Anne VIGNOT



**« BESANCON agit pour le climat »**  
*Programme d'actions 2021 -2026*

Plan d'actions articulé autour de 8 axes :

1. Aménagement territorial et Habitat
2. Approvisionnement énergétique et ENRR
3. Patrimoine de la collectivité
4. Biodiversité - Espaces verts – Forêts
5. Mobilité
6. Plan Déplacement Entreprise (PDE) et organisation interne
7. Coopération territoriale
8. Concertation et Communication

Action	Direction pilote	Partenaires	Planning	Budget	Indicateurs	Mutualisation avec GBM
<b>1 - Aménagement Territorial et Habitat</b>						
<b>1.1 Urbanisme</b>						
<p><b>Réaliser un guide ou référentiel pour les projets d'aménagements et de constructions, pédagogique et compréhensible à l'attention des aménageurs et des maitres d'ouvrages dont les particuliers.</b></p> <p><i>Ce référentiel reprendrait les orientations du PLU (déclinaison pédagogique avec focus sur des points spécifiques) et présenterait sous formes de guide et de fiches des prescriptions et /ou préconisations sur l'énergie, les espaces verts, les espaces communs, la gestion des eaux pluviales, les déchets... permettant de faire monter la</i></p>	Département Urbanisme – Grand Projet Urbain	Autres directions Ville /GBM	2022	10 000 € Recours à prestataire	-	

<p>qualité des projets soumis à dépôt de permis de construire ou d'aménager</p>						
<p><b>Renforcer le volet Climat du PLU actuel de la Ville de Besançon</b></p> <p><i>Démarche initiée autour de la thématique de l'arbre en Ville (plantation massive), de la lutte contre les îlots de chaleur, de la préservation de la biodiversité et la gestion des eaux pluviales</i></p> <p><i>Non-obligation de mise en place de parking dans la délivrance de permis de construire de logement en centre-ville de Besançon</i></p>		<p>Direction Biodiversité et Espaces Verts</p>	<p>2021 - 2022</p>	<p>Moyens internes</p>	<p>-</p>	
<p><b>Participer à la rédaction du futur PLUi (service urbanisme Ville/GBM mutualisé)</b></p> <p><i>Avoir un axe de réflexion particulier sur la biodiversité, les espaces naturels et forestiers, la désimperméabilisation des espaces publics. Le retour d'expérience de la Ville sur la mise en œuvre du guide/référentiel contribuera à l'élaboration du PLUi</i></p>		<p>Autres directions Ville / GBM</p> <p>Direction Biodiversité et Espaces Verts</p>	<p>2021-2025</p>	<p>Inclus dans le budget PLUI</p>	<p>-</p>	<p>X</p>
<p><b>Réunir des instances transversales de coordination et de concertation des projets sur l'espace public, d'aménagements et de constructions (orientation, évaluation, validation)</b></p> <p><i>Les projets d'aménagements ou de construction sont examinés par des commissions transversales internes auxquelles participent la Direction Biodiversité Espaces Verts, le Département des Mobilités, la Direction Gestion des Déchets, le Département Eau &amp; Assainissement et, le cas échéant, la Direction de l'Economie, la Direction de la Maîtrise de l'Energie et le Service Habitat... L'analyse</i></p>		<p>Autres directions Ville / GBM</p>	<p>2020 - 2026</p>	<p>Moyens interne</p>	<p>A déterminer</p>	

<p><i>et l'évaluation peuvent être techniques en fonction des aspects analysés par les différentes directions mais aussi une évaluation via la satisfaction des usagers.</i></p> <p><i>La coordination des délégations est assurée dans trois instances pilotées par le Département Urbanisme et Grands Projets Urbains (DUGPU) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Une commission Permis de Construire qui traite de l'organisation des projets proposés à l'instruction du service Autorisation Droit des Sols (ADS,) sur la base du retour des avis des services. Un axe d'analyse spécifique sur la végétalisation sera ajouté pour vérifier la place de la pleine terre et de la végétation et de leur rôle dans les continuités écologiques (trames brunes et vertes),</i></li> <li>- <i>Une commission Permis d'Aménager (PA) amont, qui anticipe l'échange avec les porteurs de projets pour poser l'ensemble des attendus (orientations et règlements) en amont de la production des projets d'aménagement et de leur dossier Autorisation Droit du Sol (ADS)</i></li> <li>- <i>Une plateforme « espaces publics » où les services gestionnaires déposent leurs projets au stade du programme pour s'assurer de la coordination technique et de la validation de la commande politique pour toutes les interventions sur l'espace public</i></li> </ul>						
<b>1.2 – Habitat</b>						
<b>Créer une dynamique collective territoriale avec le partage et la valorisation du cahier des charges en matière de</b>	Direction de la Maitrise de l'Energie				Nombre d'habitants impactés	X



<p><b>prescriptions énergétiques et environnementales de la Ville :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Diffusion du cahier des charges</i></li> <li>- <i>Réflexion et concertation en vue de la rédaction et la signature d'une charte avec les maîtres d'ouvrage et acteurs de l'acte de construire volontaires</i></li> <li>- <i>Mobilisation des partenaires en charge de la formation pour accélérer l'évolution des pratiques.</i></li> <li>-</li> </ul>		<p>Direction de l'Habitat de GBM – Département de Transition Ecologique – Autres organismes en lien avec les aides de l'habitat</p>	<p>2021-2026</p>	<p>10 000 €</p>	<p>Nombre de logements rénovés</p>	
<p><b>Contribuer dans le cadre des compétences de la Ville à l'atteinte des objectifs de rénovation de l'habitat de GBM et en particulier l'objectif « 3000 » (3000 logements traités par an pour atteindre une rénovation de l'ensemble du parc de logements d'ici 2050)</b></p>	<p>Département de Transition Ecologique</p>			<p>Budget GBM</p>		<p>X</p>
<p><b>Initier et générer la coopération DME/habitat sur les actions de mobilisation des habitants avec l'intégration du service de prêt de caméras dans la dynamique de Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique (PTRE) des logements</b></p>				<p>100 k€ et Budget GBM</p>	<p>Nbre d'habitants</p>	<p>X</p>
<p><b>S'engager dans le Programme d'Action Pour la qualité de la Construction et la Transition Energétique (PACTE) -15 % d'accompagnement à la réalisation de travaux de rénovation énergétique de logements occupés par des ménages en situation de précarité énergétique.</b></p> <p><i>Ce dispositif expérimental piloté par AMORCE au niveau national constituera un maillon complémentaire dans l'offre d'accompagnement entre le SLIME (accompagnement individuel aux écogestes par le Service Local d'Information des Ménages avec diagnostic et fourniture de petits</i></p>	<p>Direction de la Maitrise de l'Energie</p>			<p>100 k€/an</p>	<p>Nbre de logements rénovés</p>	<p>X</p>

<i>équipements) et les aides à l'investissement de GBM et de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat)</i>						
<b>2 - Approvisionnement énergétique et Energie Renouvelable du territoire</b>						
<b>2.1 – approvisionnement en électricité</b>						X
<b>Promouvoir l'autoconsommation d'électricité renouvelable et des offres de fourniture d'électricité verte et responsable auprès des habitants en continuité de la décision de la Ville pour une fourniture à 100% EnR</b>	Direction Maitrise Energie	Direction communication	annuel		Nbre d'actions d'information	X
<b>2.2 Réseau de chaleur</b> <i>Les propositions d'extension et de création sont issues du schéma directeur de développement des réseaux de chaleur</i> <i>L'ensemble des réseaux seront alimentés à 90 % en ENR</i>						
<b>Etendre le réseau actuel (Planoise) jusqu'au quartier TEMIS</b>	Direction Maitrise Energie	Grand Besançon Métropole – Direction Urbanisme - Exploitant du réseau de chaleur	2023 - 2035	Budget GBM : 64 M €	Nbre de bâtiments raccordés – kWh produits	X
<b>Mettre en place un nouveau réseau de chaleur sur le secteur de Palente</b>						
<b>Mettre en place un réseau de chaleur sur le quartier Saint Jacques</b>						
<b>Créer une interconnexion entre ces différents réseaux</b>						
<b>2.3 – Solaire Photovoltaïque (PV)</b>						

<p><b>Créer une (ou plusieurs) société(s) de projet (Société Anonyme ou Société par Actions Simplifiée avec des partenaires privés) pour le développement des projets solaires.</b></p> <p><i>Un partenariat public – privé avec des acteurs locaux et/ou citoyens contribueront, outre à développer une énergie renouvelable locale, à une relocalisation de la valeur ajoutée de la production d'énergie sur le territoire</i></p>	<p>Direction Maitrise de l'Energie</p>	<p>Direction Affaires juridiques</p>	<p>2021-2022</p>	<p>10 000 €</p>		<p>X</p>
<p><b>Installer des panneaux solaires PV sur le secteur de Planoise en privilégiant l'autoconsommation collective autant que possible</b></p> <p><i>Une première phase sera mise en œuvre sur 30 bâtiments. A long terme, la couverture de l'ensemble des toitures favorables de Planoise permettrait de produire 35 GWh/an soit l'équivalent de la consommation de 11 500 logements</i></p>		<p>Bailleurs sociaux</p>	<p>2022-2030</p>	<p>15 M€</p>		
<p>Recenser les parkings publics et privés en vue de l'installation de panneaux PV</p>		<p>GBM – Environnement et Voirie</p>	<p>2022-2026</p>	<p>A définir</p>	<p>Nbre de parking – MWc installés</p>	<p>X</p>
<p><b>2.4 Géothermie</b></p>						
<p><b>Développer des projets de géothermie sur le secteur de Saint Jacques (complément au projet de réseau de chaleur) et le secteur Granvelle</b></p> <p><i>Le réaménagement du quartier Saint Jacques concernerait le chauffage et/ou le rafraîchissement de 54 000m<sup>2</sup> bâtis</i></p>	<p>Direction Maitrise de l'Energie</p>	<p>Direction Urbanisme Aménageur du site</p>	<p>2022-2030</p>	<p>En cours d'étude</p>	<p>kWh produits</p>	

<b>2.5 - Hydraulique</b>						
<p><b>Poursuivre le partenariat avec VNF pour le développement de microcentrales sur le Doubs à Besançon.</b></p> <p><i>La Ville a mené une étude de faisabilité sur 4 seuils du Doubs – Un partenariat avec VNF a été validé en Conseil Municipal de mars 2021, pour que VNF lance un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour trouver un aménageur et exploitant de ces microcentrales</i></p>	Direction Maitrise de l'Energie	VNF – Direction juridique Service démocratie participative ...	2022-2050	Investissement porté par un tiers – à voir participation budget Ville	kWh produits	
<b>2.6 – Biomasse Energie</b>						
<p><b>Poursuivre le développement du bois énergie sur le patrimoine de la Ville et contribuer au développement de cette énergie sur le territoire</b></p> <p><i>La Ville participera au sein du Club Climat de GBM à la promotion du bois énergie. Information, partage d'expérience, visites de sites... seront menés. Une mutualisation de compétences pourrait être envisagée.</i></p>	Direction Maitrise de l'Energie	GBM Environnement, Aide aux communes	2021-2026	En cours d'étude	Nbre de projets sur le territoire	
<b>2.7 - Communication</b>						
<p><b>Informier le grand public et les professionnels du territoire sur les opportunités de développement des ENR à travers les outils de communication et d'information de la Ville et en particulier à travers la tenue d'un stand lors du salon de l'Habitat</b></p>	Département Transition Ecologique	Partenaires privés, institutionnels en lien avec la thématique	2021 - 2026	5 000 €		
<p><b>Créer un évènement des énergies renouvelables ou/et un Conseil des ENR en lien avec le club Climat de GBM</b></p>			2023/2026	50 000 €	Nbre de participants	X



Présentation du cadastre solaire – stands de professionnels...						
<b>3 - Patrimoine de la collectivité</b>						
<b>3.1 Comptabilité énergétique</b>						
<b>Développer l’outil numérique de suivi des consommations d’énergie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivre les données de consommation et facturation de l’énergie par bâtiment</li> <li>- Intégrer le suivi des consommations d’eau dans l’outil de suivi des consommations d’énergie</li> <li>- Intégrer la réalisation de l’étiquette de type DPE (Diagnostic de Performance Energétique)</li> <li>- Contribuer aux obligations d’information dans le cadre de la mise en œuvre du « décret tertiaire » (nouvelle réglementation rendant obligatoire la réalisation d’actions d’économies d’énergies sur les bâtiments tertiaires de plus de 1000m<sup>2</sup>)</li> </ul>	Direction Maitrise de l’Energie	Département Architecture et du Bâtiment	2021-2026	15 000 €/an	Nbre de bâtiments suivis	
<b>3.2 Stratégie du Patrimoine</b>						
<b>Transformer les bâtiments municipaux pour réduire leur impact environnemental en appliquant le cahier des charges en matière de prescriptions énergétiques et environnementales à tous les projets de construction neuve, de réhabilitation lourde et rénovation énergétique de bâtiments pilotés par la Ville</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le mettre en œuvre et en faire la diffusion auprès des publics cibles (maîtrise d’œuvre interne et externe)</li> </ul>			2021-2026	25 000€	Nbre d’agents formés	

<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Accompagner l'appropriation par les services et les prestataires à travers la mise en œuvre régulière de plans de formation adaptés</i></li> <li>- <i>Collaborer avec le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) pour permettre une diffusion de ces pratiques dans d'autres collectivités</i></li> <li>- <i>Assurer une veille et une mise à jour régulière</i></li> </ul>						
<p><b>Mettre en œuvre les travaux du schéma directeur Ecoles et des crèches</b>  <i>Lancer les marchés de travaux de la phase 1</i>  <i>Recruter les équipes de maîtrise d'œuvre pour les phases 2 et suivantes</i>  <i>Accompagner le déploiement des travaux auprès des usagers avec une concertation et une formation adaptée</i></p>	Département de l'Architecture et du bâtiment	Directions de l'Education et de la Petite Enfance– Usagers des locaux	2021-2026	60 M€	Nbre de bâtiments traités	
<p><b>Initier le schéma directeur des locaux des associations</b>  <i>Implication forte de la Commission d'Attribution des Locaux Associatifs ( CAL'Ass)</i>  <i>Faire un état des lieux des locaux associatifs (état, usage, occupation)</i>  <i>Etudier les possibilités de mutualisation de surfaces, de partage d'espaces et les besoins. De planifier des travaux de rénovation et d'entretien pour pouvoir mettre à disposition des locaux plus qualitatifs.</i></p>	Direction Vie des Quartiers	Département de l'Architecture et du bâtiment – Usagers des locaux	2021-2026	A définir	Nbre de bâtiments identifiés	
<p><b>Rénover des bâtiments fort consommateur d'énergie</b>  <i>Etudier et programmer la rénovation du Kursaal</i>  <i>Etudier et programmer la rénovation de la piscine Mallarmé</i></p>	Département de l'Architecture et du bâtiment	Directions de la Vie des quartiers et des Sports	2023-2030	500k€ à 3 M€ 10 M€	Consommation d'énergie	

<b>3.3 Efficacité énergétique</b>						
<p><b>Poursuivre les remplacements des équipements producteurs et consommateurs d'énergie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque année 4 à 5 rénovations de chaufferies sont réalisées,</li> <li>- un plan de rénovation des Centrales de Traitement d'air(CTA) desservant les grands locaux (hall de piscine, grandes salles de réunions,...) débutera</li> <li>- le remplacement des éclairages intérieurs sera poursuivi</li> <li>- un plan de maîtrise des consommations d'électricité (hors éclairage) sera étudié</li> </ul>	Direction Maitrise de l'Energie		2021 - 2026	720 k€/an	kWh/bâtiment	
<b>3.4 Energie renouvelable</b>						
<p><b>Poursuivre la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques pour la production d'électricité</b></p> <p><i>Installation de panneaux solaires sur une vingtaine de bâtiments et de parkings de la Ville</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projets portés par la Ville pour de l'auto-consommation</li> <li>- Projets portés par des Sociétés locales pour de la revente en lien avec une démarche de financement participatif et citoyen (Ecole saint Claude avec la Fruitière à Energie)</li> </ul>	Direction Maitrise de l'Energie	Département de l'Architecture et du Bâtiment – exploitant de réseau de chaleur ...	2021 - 2026	250 k€/an	kWh solaire produits	
<p><b>Poursuivre la mise en place de chaufferies bois (chaudière individuelle ou raccordement à des réseaux)</b></p>					kWh ENR produits – GES évités	

<p>Mise en place de 4 chaufferies d'ici 2030 en complémentarité avec le développement du réseau de chaleur (CTM, Condorcet...)</p>						
<p><b>Etudier et mettre en place un système hybride de géothermie et biomasse pour les bâtiments publics de la place Granvelle</b></p> <p><i>L'eau de la nappe alluviale du Doubs pourrait fournir les calories nécessaires pour le chauffage d'une partie de ces bâtiments voire permettre un rafraichissement naturel de certains espaces (préservation des œuvres, inconforts ponctuels...). Un appoint avec une chaudière à granulés sera étudié en complément.</i></p>				200 k€	kWh ENR produits – GES évités	
<p><b>3.5 Economiser l'eau</b></p>						
<p><b>Economiser l'eau sur les équipements et les bâtiments de la Ville</b></p> <p><i>Etudier et mettre en place la récupération d'eau pluviale lors de la construction ou rénovation de bâtiment</i></p> <p><i>Mettre en œuvre la récupération d'eau de lavage de la Piscine Lafayette pour nettoyage de la voirie sur une base de 10 à 12 m3 (travaux préparatoire en cours en mars 2021) et étudier une récupération de calories sur les eaux usées de la piscine dans un second temps</i></p> <p><i>Poursuivre le remplacement des équipements distributeurs Eau Chaude Sanitaire par des plus performants</i></p> <p><i>Mettre les fontaines d'eau en circuit fermé et les restaurer grâce à la mobilisation de nouveaux crédits spécifiquement dédiés au sein de la Tranche Annuelle</i></p>	<p>Département l'Architecture et du Bâtiment</p> <p>Direction Maitrise Energie</p>	<p>Usagers des équipements</p>	<p>2021-2026</p>	<p>Mini 30 k€/an</p>	<p>Consommation d'eau</p>	



« Patrimoine Ancien : monuments historiques, forts et fontaines »						
<b>4 - Biodiversité – Espaces verts- forêts</b>						
<b>4.1 - Biodiversité</b>						
<b>Travailler avec la voirie pour une meilleure prise en compte en amont des projets permettant l'intégration du végétal sur les projets d'aménagements.</b>	Direction Biodiversité et Espaces Verts	Direction voirie – Département Urbanisme – Grands projets urbains...	2021 - 2026	+10 % du cout des projets voiries ?		
<b>Etudier la mise en place d'une trame sombre (ou noire) limitant la pollution lumineuse nocturne en lien avec l'éclairage public</b> <i>- Pérennisation de l'expérimentation de l'extinction de la rocade</i> <i>- Etude pour étendre l'extinction ou la réduction de l'éclairage sur des secteurs ciblés</i>			2022-2026	10 k€		x
<b>Etudier la mise en place d'une trame brune pour une gestion des sols et sous-sols vivants et compatibles avec une végétalisation</b> <i>Poursuivre l'amélioration de la connaissance du sous-sol pour réduire l'impact des réseaux enterrés sur la biodiversité, favoriser l'implantation d'arbres et assurer la continuité écologique au niveau du sol- et du sous-sol</i>			2022-2026	20 k€		
<b>4.2 Gestion de l'eau – lutte contre les fortes chaleurs</b>						
<b>Revoir la gestion des eaux pluviales</b> <i>Schéma de stockage de l'eau durant les périodes de fortes pluviométries pour une utilisation l'été au moment</i>	Département eau et Assainissement Direction	Direction voirie – Département Urbanisme –	2022-2026	A définir		

<i>des périodes de canicule et favoriser le rafraichissement via l'arrosage des sols et l'évapotranspiration par les végétaux (selon réglementation en vigueur)</i>	Biodiversité et Espaces Verts	Grands projets urbains...				
<b>4.3 – Gestion de la forêt</b>						
<b>Entamer une démarche de structuration de la filière bois locale favorable à l'usage de bois dans la construction-rénovation de bâtiments</b>  <i>Connaissance des capacités forestières - identification des usages – arbitrage des usages selon les essences (bois d'œuvre, bois énergie) – possibilité de mise à disposition pour des usages pour les maitres d'œuvre – notion de contrat d'approvisionnement</i>  <i>Mobilisation des pépiniéristes pour des contrats de cultures en amont permettant l'alimentation de la filière forestière avec des essences adaptées</i>	Direction Biodiversité et Espaces Verts	Département Architecture et Bâtiment...	2023-2026	20 000 € (Cout d'étude)		
<b>5 - Mobilité</b>						
<b>5.1 Logistique Urbaine</b>						
<b>Finaliser les études en cours sur l'évolution de la logistique urbaine dans un contexte de numérisation du commerce et mettre les actions en place</b>  <i>Etude en cours avec l'opération « Cœur de Ville » en partenariat avec la banque des territoires</i> <i>Participation au programme « Interlude » avec le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) permettant l'expertise publique pour la transition écologique et la cohésion des territoires</i>			2021 - 2026	Financement par la Banque des territoires	Réalisation d'une charte de LU – Création d'un poste d'animateur – Nbre d'actions définies	X

<p><b>Prendre en compte le e-commerce dans la logistique :</b> analyser les modes de livraison (vélos – motorisés...)</p>	<p>Département Mobilités</p>	<p>Autres directions Ville /GBM</p>					
<p><b>5.2 – E-commerce</b></p>							
<p><b>Sensibiliser les habitants à un mode de livraison plus responsable</b> (accepter les délais de livraison plus longs pour permettre une rationalisation des déplacements « derniers kilomètres » avec des camionnettes plus chargées et des déplacements réduits)</p>			<p>Action Cœur de Ville</p>	<p>2021 - 2026</p>	<p>10 k€</p>	<p>Nbre de processus de sensibilisati on</p>	<p>x</p>
<p><b>5.3 Stationnement</b></p>							
<p><b>Proposer plus de zones de livraison en lien avec l'opération « Cœur de Ville »</b></p> <p><b>Retravailler les périmètres de stationnements payants</b></p> <p><i>Démarche à mener en concertation avec les commerçants et les habitants – Modalités de mise en œuvre de cette action à lier avec l'objectif parallèle de faire revenir des familles en centre-Ville (pour leur habitat) et de faciliter l'accès aux résidents et aux visiteurs</i></p> <p><b>Créer un nouveau Parking Relais sur Besançon (rue de Vesoul) et étendre les aires de co-voiturage</b> (une étude sera lancée prochainement par la Direction Transports)</p> <p><b>Réaménager les espaces publics en intégrant les places de stationnement pour créer des espaces végétalisés</b> (exemple du projet d'aménagement de la place de Lattre de Tassigny (suppression de place de parking, requalification,</p>		<p>2021 - 2026</p>	<p>Budget compris dans PPI (enveloppe totale 8M€)</p>	<p>Nbre de place de livraison ( +20 en 2020)</p>			

végétalisation) dans le cadre de l'opération Cœur de Ville, expérimentation de revêtement perméable)						
<b>5.4 – Mobilité active</b>						
<p><i>La Ville et GBM intensifient leur collaboration avec Cit'iz et mutualise leurs flottes de véhicules pour rationaliser leur utilisation en journée pour des usages municipaux et en soirée et week-ends pour des usages privés</i></p> <p><i>Une réflexion sera menée pour revoir les obligations de places de parking dans les permis de construire.</i></p> <p><b>Mener une réflexion sur le réaménagement du secteur « République » en vue de réduire la présence automobile et désimperméabiliser les sols</b></p> <p><b>Aménager le secteur Battant pour donner plus d'espaces à la mobilité active</b></p> <p><i>Requalification des espaces publics (incluant une partie végétalisation) en lien avec l'opération cœur de Ville (actions visant à améliorer les qualités du centre-ville afin de permettre aux habitants de le réinvestir et de s'y épanouir).</i></p>						X
<b>5.5 – Transport public</b>						
<p><b>Faire évoluer les tarifs du TRAM et transports en commun pour les plus jeunes</b></p> <p>- <i>Soutenir la gratuité des transports pour les jeunes de moins de 26 ans</i></p> <p><b>Créer des arrêts à la demande sur les lignes de nuits</b></p>	Département Mobilités	Autres directions GBM	2021 - 2026		Nbre d'utilisateurs des TP	X



<b>6 – Plan de Déplacement d'Administration et organisation interne</b>						
<b>6.1 – Organisation interne</b>						
<p><b>Créer un service sensibilisation pour les questions Climat Air Energie au sein du Département de Transition Ecologique (Département rassemblant les directions traitant des questions, d'environnement, d'énergie, de déchets, de biodiversité, d'espaces verts et naturels, d'alimentation locale...)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Rassembler les moyens mis en œuvre sur ces questions</i></li> <li>- <i>Coordonner et mutualiser ces ressources</i></li> <li>- <i>Structurer et renforcer l'action pour mobiliser plus d'usagers, d'habitants, et de citoyens avec un programme d'actions plus lisible</i></li> </ul>	Département Transition Écologique	Ensemble des directions du département	2021-2023	Moyens internes		X
<p><b>S'engager dans des Emprunts éthiques pour le financement de projets</b></p> <p><b>Mettre en place un Budget Vert (Green budgeting) qui vise à recenser l'impact sur l'environnement des dépenses de la collectivité (lutte contre le changement climatique, adaptation au changement climatique, gestion de la ressource en eau, etc...</b></p>	Direction des Finances – Mission Développement Durable	Autres Directions Ville/GBM	2021 - 2026	Moyens internes		
<b>Développer les rencontres avec les acteurs économiques du territoire dans la mise en œuvre du Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Environnementalement Responsables (SPASER)</b>	Service Achat public		2021 - 2026 Chaque année			X

<p>Promouvoir l'utilisation de la monnaie locale franc-comtoise « La Pive » afin de soutenir l'économie locale</p> <p><i>réfléchir à différentes actions incitatives comme l'utilisation de bons d'achats : La ville a mis en place une action de chèques cadeaux avec les médias partenaires pour soutenir l'activité locale : Opération « boostez vos commerces » : 2000 pochettes 40€ et 10P sous forme de chèques cadeaux.</i></p> <p>- étudier l'indemnisation des élus en Pives</p>	<p>Mission Développement Durable</p>					
<p><b>6.2 –Plan Déplacement Entreprises (administratif)</b></p>						
<p><b>Faire évoluer le parc de véhicules pour en réduire l'impact (énergie grise et fonctionnement)</b></p> <p><i>Acquisition de véhicules électriques – vélos cargos</i></p>	<p>Direction des ressources humaine – Direction Parc automobile</p>		<p>2021 - 2026</p>	<p>100 k€/an</p>	<p>Nbre de véhicules - consommation énergie par véhicule</p>	<p>X</p>
<p><b>Aller vers une augmentation de l'Autopartage et utilisation des véhicules Citiz en journée par les agents communaux durant leur mission ; des véhicules qui peuvent être utilisés le soir et le week-end par des particuliers.</b></p>						
<p><b>Mettre en place un nouveau forfait mobilité durable prenant en compte toutes les formes de mobilité active</b></p> <p><b>Poursuivre les activités de promotion</b></p> <p><i>Journées de sensibilisation à l'usage du vélo</i>  <i>Etude en vue d'une demande du nouveau label « Employeur- Pro- vélo », reconnaissance externe des efforts faits par les employeurs pour encourager l'usage de ce moyen de locomotion</i></p>						
<p><b>7- COOPERATION TERRITORIALE</b></p>						

7.1 - Tourisme						
<p><b>Actualiser le schéma développement touristique en intégrant les dimensions Climat Air Energie et l'écotourisme</b></p> <p><i>GBM a un schéma de développement touristique pour la période 2017-2023. Il sera en 2021 actualisé pour intégrer l'évolution du contexte (crise covid), de l'offre : volonté de développer l'éco-tourisme, nouveau label unesco.</i></p> <p><i>La Ville tient une place importante dans ce schéma, Besançon étant le produit d'appel de la destination : elle concentre les sites à visiter, l'hébergement, la restauration, les événements...</i></p>	Direction du Tourisme	CRT et CDT Département Transition Ecologique Direction des sports et de la culture, direction du patrimoine, DBEV, DEECS Direction communication...	Délibération fin 2021	65 k€		X
<p><b>Former le personnel de l'office du tourisme aux problématiques Climat Air Energie</b></p> <p><i>L'objectif est d'informer le personnel de l'Office du Tourisme (OT) pour qu'il ait une meilleure connaissance des circuits, des restaurants, des hébergements ayant des démarches Développement Durable et ainsi transmettre ces informations aux touristes</i></p> <p><i>L'OT est communautaire mais implanté dans l'Hôtel de Ville de Besançon et la Ville conventionne avec l'Office sur des missions spécifiques</i></p>			2022	Moyens interne	Nbre de personnes formées	X
<p><b>Initier une démarche de labellisation Eco-label européen avec les professionnels du tourisme</b> (hébergement, hôtels, campings...) et/ou une démarche ISO 20121 :2012 pour l'activité événementielle, par ex : Festival Grandes Heures Natures Valoriser les hébergements et sites déjà labellisés « Accueil-Vélo »</p>			2022 - 2026	A définir	Nbre d'établissements labélisés	X
<p><b>Etablir des « Circuits fraîcheurs » :</b></p> <p><i>Mise en place d'un ou de parcours fraîcheurs de sentiers pédestres prenant en compte de l'âge des marcheurs si possible.</i></p> <p><i>Lier ce projet de parcours avec le projet d'adaptation de la ville au changement climatique (sensibilisation des touristes) + aux</i></p>			2022	? (frais de doc de com)	Nbre de parcours	X

<i>thématiques patrimoniales (ex : patrimoine vauban/ horlogerie, etc...</i>						
<i>Les identifier sur la plateforme « Visiter Besançon », site et l'application GHN (Grandes Heures Natures)</i>						
<b>Valoriser le fait que la visite de Besançon ainsi que l'accès aux sites touristiques locaux peut se faire sans voiture</b> <i>Existence de balisage pour se guider en mode doux pour se déplacer dans les villes de proximité : Ornans, Nancray Communiquer sur le top 10 des circuits des collines) Valoriser les moyens de déplacements en train, vélo, marche, transports en commun. Mettre en place de lieux de conciergerie pour laisser vélos, sacoche à vélo ou valises et un service mobilité de location et réparation vélos.</i>				? (doc de com)		
<b>Mettre en place des lieux pour laisser les vélos (abris sécurisés) et les sacoche vélo (consigne)</b> <b>Valoriser les hébergements, sites, ...labélisés accueil vélo</b> <b>Mettre en place de nouvelles boucles vélos- VTT (logique de déplacement à 2, 4 ou 6 km) et valoriser celles existantes reliant sites d'intérêt, hébergements et commerces locaux à proximité</b>	Direction de la mobilité	Direction du Tourisme	2022		Nbre de lieux – Nbre d'utilisateurs	X
<b>7.2 Relations Internationales</b>						
<b>Structurer la coopération avec Freiburg autour des questions Climat Air Energie</b> <i>Identifier des thématiques et planifier des rencontres d'échange Participer à la plateforme de suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD de l'ONU) avec l'outil « Skatefield »</i>			2021-2026	A définir	Nbre de projets/écha nges	



<p><i>Instaurer des échanges tri-partites avec Freiburg et Padova (Italie)</i></p> <p><b>Faire des communications communes entre villes cit'ergie ou gold françaises.</b></p>	Services Relations Internationales	Département de Transition Ecologique				
<p><b>Faire émerger des projets à développer dans le cadre de la coopération européenne</b></p> <p><i>Acculturer les agents et les élus aux appels à projet européens en lien avec la Maison de l'Europe</i></p> <p><i>Solliciter régulièrement nos villes jumelles pour échanger sur les thématiques de transition écologique</i></p>			2022-2026	A définir	Nbre d'échanges	
<p><b>Structurer la coopération avec la Suisse</b></p> <p><i>Avec Lausanne, sur l'aspect géothermie</i></p> <p><i>Avec Lausanne, Neuchatel ou Genève sur les questions de Maîtrise technique de l'énergie</i></p> <p><i>Participer au projet Histo Reno (Rénovation du patrimoine historique) avec l'AJENA et le laboratoire Thema (pour le volet français)</i></p>	Direction Stratégie et Territoire /GBM DME		2022-2026	A définir		
<p><b>Echanger « les bonnes pratiques » avec les autres villes européennes labélisées Cit'ergie (label EEA)</b></p>	Département de Transition Ecologique	Services Relations Internationales	2022 - 2026	Moyens interne	Nbre d'échange	
<b>8 -Concertation et communication</b>						
<b>8.1 – Communication « Besançon agit pour le Climat »</b>						
<p>Créer une charte graphique « Besançon agit pour le climat »</p> <p>Créer une stratégie de communication autour du slogan : vidéo, outils, différents supports</p>	Direction de la Communication	Département Transition Ecologique	2021	A définir	Nbre de visiteurs du site - temps	

Créer une page/actualités sur le site internet					de connexion	
<b>8.2 – Communication auprès du grand public</b>						
Organiser 5 à 10 manifestations dans l'année autour de la thématique Climat Air Energie Rédiger pour chaque parution du BVV un article sur la thématique Climat Air Energie Créer des supports de communication pour les circuits fraîcheurs (cf action notée dans le tourisme) Participer à la maison de l'environnement de Bourgogne franche Comté implantée sur Besançon. Inciter l'ADEME à valoriser auprès de Grand Public le label Cit'ergie Développer l'utilisation de la monnaie locale franc-comtoise « La Pive	Département Transition Ecologique Direction de la Communication		2021 - 2026	A définir	Nbre de manifestat ions - articles	
<b>8.3 – Communications auprès des professionnels</b>						
Réaliser une communication sur le site internet régulièrement pour mettre en avant nos actions notamment pour information des autres collectivités	Département Transition Ecologique	Direction de la Communication	2021-2026	Moyens interne	Nbre d'articles	x
Développer la rencontre annuelle des investisseurs afin de présenter les orientations de la Ville sur les perspectives de marchés						x
<b>8.4 – Relais d'opinion – Association</b>						
<b>Sensibiliser et informer les membres des associations</b> <i>Créer des fiches incitatives sous forme de charte d'utilisation des locaux intégrant l'engagement vers une</i>	Direction de la Vie des quartiers – Département	Direction de la communication –	2021 - 2026	A définir	Nbre d'associations parties prenantes - Nbre d'événements	

<p><i>frugalité énergétique, le tri des déchets et la sensibilisation des membres de l'association au développement durable lors des AG</i></p> <p><i>Mettre en place des « défis » développement durable intra et inter- associations</i></p> <p><i>Proposer une formation « Organiser un évènement éco-responsable » intégrée au sein du programme de formation du Service Vie associative</i></p> <p><i>Sensibiliser les Comités de quartier et les Conseils Consultatifs d'Habitants à la mise en œuvre d'actions en lien avec la protection de l'environnement et le développement durable =&gt; utiliser les exemples d'actions déjà entreprises par des Comités de quartier</i></p> <p><i>Communiquer sur la démarche Cit'ergie ou des actions ciblées déployées, auprès des 1 200 associations référencées dans l'annuaire des associations.</i></p> <p><i>Intégrer la dimension éco-responsable au guide de l'organisateur d'évènement rédigé par le service Vie associative</i></p>	Transition écologique	Service Démarche participative			ments eco-responsable -	
<p><b>Mettre en place des actions en vue de réduction d'économie d'énergie dans les locaux</b></p> <p><i>Analyser les pratiques des associations hébergées dans les locaux municipaux liées aux dépenses énergétiques et traitement des déchets lors de l'état des lieux des locaux associatifs</i></p> <p><i>Mettre en place une plateforme numérique de prêt de matériel entre associations</i></p>	Direction Vie des quartiers	Département Transition écologique - Autres directions Ville/GBM	2021 – 2026	A définir	Nbred'associations parties prenantes – Surface désimperméabilisées	

<p><i>Identifier avec les Comités de quartier des espaces en proximité qui pourraient faire l'objet d'une désimperméabilisation des sols et de permis de végétaliser</i></p>						
<b>8.5 Etablissements scolaire et Petite enfance</b>						
<p><b>Proposer de nouvelles actions d'éducation et de sensibilisation auprès des établissements scolaires</b></p> <p><i>Mettre en place le parcours Transition (sensibilisation pour les écoles)</i></p> <p><i>Engager les écoles volontaires dans le label Eco-Ecole</i></p> <p><i>Organiser des animations auprès du périscolaire sur la thématique Climat Air Energie</i></p> <p><i>Poursuivre la démarche compostage en mobilisant les enfants</i></p>	<p>Mission Développement durable</p>	<p>Direction de l'Education,</p>	<p>2021-2026</p>	<p>Moyens internes</p>	<p>Nbre d'animations – d'élèves sensibilisés</p>	
<p><b>Mettre en place de nouvelles actions avec la petite enfance</b></p> <p><i>Etudier un retour à l'eau du robinet pour la préparation des biberons</i></p> <p><i>Poursuivre l'utilisation des couches lavables et promouvoir leur utilisation auprès des parents</i></p> <p><i>Appuyer les idées de groupe d'agent référent environnement</i></p>	<p>Direction de la Petite enfance</p>	<p>Département Architecture et bâtiment</p> <p>Département Eau et Assainissement</p> <p>Direction Maitrise Energie- Direction Déchets – mission Développement durable</p>	<p>2021-2026</p>	<p>Actions déjà budgétisés chaque année</p>	<p>Nombre de référents – nombre et type d'actions menées</p>	

8.6 – Agence Locale de l’Energie et du Climat ALE ou ALEC						
<p><b>Créer une agence locale de l’énergie et du climat (ALEC) au niveau de Ville ou GBM</b></p> <p><i>Mettre en place une gouvernance locale partagée sur la transition énergétique et écologique dans l’habitat et le petit tertiaire</i></p> <p><i>Mutualiser et renforcer les moyens pour aller vers une massification des écogestes, des travaux de rénovation, du développement des énergies renouvelables et des bonnes pratiques de maintenance des équipements énergétiques</i></p> <p><i>L’action, débutera par une étude préfiguration (public cible, thématiques, partenaires, agence interne ou externe)</i></p>	Département Transition Ecologique	Service habitat Direction de la communication	2022 - 2026	Coût interne : 100 k€/an en préfiguration et études	Nbre de visiteurs	x
8.7 - Concertation de la société civile						
<p><b>Mettre en place une plateforme numérique pour diversifier les modes d’association/mobilisation/consultation d’habitants</b></p> <p><i>Cette plateforme permettra l’organisation de consultations en ligne sur les projets de participation de la collectivité, l’administration de questionnaire, la mise en place des futurs droits de pétition et budgets participatifs et la création d’un espace collaboratif pour les instances participatives</i></p>	Service Démarche participative	Autres directions Ville/GBM	Eté 2021		Nbre de connexions – Nbre de sujets traités	
<p><b>Créer un agenda 2030</b></p> <p><i>Pour faire suite à son engagement dans la démarche des ODD (Objectifs Développement Durable), la Ville souhaite développer une stratégie de Développement Durable sur son territoire en s’engageant dans un Agenda 2030. L’établissement de cet agenda fera l’objet d’une concertation et d’une mobilisation du public sur les actions à engager.</i></p> <p><i>Chaque année la publication du rapport de développement durable sera l’occasion d’une restitution et d’un échange avec le grand public afin d’évaluer l’avancement des actions programmées dans l’agenda 2030</i></p>	Mission développement durable	Autres directions Ville/GBM CEREMA	2022 – 2030	50 000 €	Résultats ODD	

<p><b>Réfléchir aux démarches de concertation à mettre en place pour amener les citoyens à être partie prenante des objectifs Climat Air Energie</b></p> <p><i>Trouver une démarche qui n'est pas juste de la sensibilisation mais qui entraîne un changement de comportement, qui amène à la réalisation d'actions concrètes. Comment continuer une démarche de concertation pour communiquer sur les résultats. Actions spécifiques à mener dans les quartiers prioritaires ?</i></p>	Service Démocratie participative	Autres directions Ville/GBM	2022 - 2026	Cout d'un prestataire externe	Nbre de projets – Nbre de participants	
<b>8.8 – Soutien financier</b>						
<p><b>Mettre en place un budget participatif</b></p> <p><i>La Ville souhaite consacrer une part du budget de la Ville à cette démarche pour permettre aux citoyens de mettre en place des actions en matière de développement durable. La ville lancera un appel à projet thématique (ex : transition écologique) auprès des habitants</i></p>	Service Démocratie participative	Directions des finances  Autres directions Ville/GBM	2021-2026	A définir	Nbre de projets (avec thématique écologie) nbre de participants	
<p><b>Mettre en place une épargne citoyenne</b></p> <p><i>Pour offrir un rôle d'acteur aux citoyens la Ville souhaite leur donner la possibilité de participer au soutien d'action pilotées par la Ville</i></p>	Direction des finances	Autres directions Ville/GBM	2022 - 2026	A définir	Nbre de projets (avec thématique écologie)	

AMN